

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à François Humbert, 29 mars 1867](#)

## Jean-Baptiste André Godin à François Humbert, 29 mars 1867

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Humbert, 29 mars 1867, 1867-03-29

Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 10/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45654>

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (118r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [29 mars 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Humbert, François](#)

Lieu de destination Inconnu

## Description

Résumé Godin informe François Humbert qu'il autorise Delamarre à venir visiter le Familistère et qu'il met à sa disposition une somme de 30 F pour le défrayer de son voyage. Il remercie Humbert pour son aide.

## Mots-clés

[Emploi](#), [Jardins](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées

- [Delamarre, Alexandre](#)
- [Joseph \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guine le 29 mars 1861 118

Monsieur Francois Humbert

Je vous envoie la lettre que vous avez adressée  
à M<sup>rs</sup> Joseph Pichon et M<sup>rs</sup> Dubamar  
à votre sujet la propriété du Familistère  
afin de lui permettre de juger si l'emploi  
qui vous est fait me coûte les frais de la  
déposition pour un voyage

Je vous suis obligé du soin que  
vous avez mis dans votre réponse et je  
vous prie d'agréer mes respects avec  
mes remerciements

Godin